



## **Compte-rendu du 1<sup>er</sup>conseil de l'école élémentaire du 14.10.25**

Présents :

- Etienne Colette (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)
- Rochas Pascal (Présidente du SIVOS)
- Trémori Michel (Conseiller municipal Buis B.)
- Fosserier Isabelle (Enseignante CP)
- Navillot Charlotte (Enseignante CE1/CE2)
- Roche-Bancillon Nadia (Enseignante CE1/CE2)
- Julie Brasier (Directrice et enseignante CM1/CM2)
- Gibert Sandra (Enseignante CM1/CM2)
- Moretta Laura (Enseignante ULIS)
- Samantha Brangeon (Parent délégué)
- Hélène Bontempelli (Parent délégué)
- Boudet Aurore (Parent délégué)
- Verdavaine Charlotte (Parent délégué)

**1. Les élections des délégués des parents** d'élèves se sont déroulées cette semaine, avec un taux de participation à 66,5%, plus élevé que l'année dernière. La liste des candidats a été élue :

Classe de mme Fosserier : BONTOUX Marie-Bénédicte et AUBERY Magali

Classe de Mme Navillot : ALMEIDA Ana et LLOUBES Lucie

Classe de Mme Roche-Bancillon : BRANGEON Samantha et GUIBERT Joan

Classe de Mme Gibert : VERDAVAIN-MICHOUX Charlotte

Classe de Mme Brasier et Mr Rousseau : BOUDET Aurore et BONTEMPELLI-BAGAGLI Hélène

### **2. Rappel du cadre sur le fonctionnement du Conseil d'École :**

Le conseil d'école est composé du directeur, des enseignants, du SIVOS, d'un représentant du DDEN (dispositif nommé par l'inspecteur, garant de la laïcité et du bon fonctionnement de l'école, et agit comme médiateur si besoin).

Le conseil d'école peut donner son avis sur le projet pédagogique, et sur différents sujets dont la restauration, la protection et le respect des valeurs et principes etc.

Les convocations sont envoyées au membre du conseil d'école 8 jours avant, les remarques des parents doivent être envoyées en amont au conseil d'école.

### **3. Vote du Règlement intérieur de l'école.**

Le règlement intérieur est relu et voté tous les ans lors du premier conseil d'école.

Il est inchangé par rapport à l'année dernière. A noter qu'il est établi en conformité avec le règlement départemental (même trame). Le règlement peut être utilisé comme point d'appui par la directrice (lorsque certains élèves font preuve d'incivilité par exemple).

Quelques points :

- Un rappel a été fait sur le fait que toute absente doit être justifiée. Au-delà de 4 absences non justifiées par mois, la directrice en informe l'inspection. A noter qu'il y a peu d'absentéisme à l'école de Buis.
- Un rappel a été fait aussi sur la nécessité pour chaque élève d'avoir une assurance dans laquelle apparaît clairement les mentions « responsabilité civile et individuelle accident» – si un enfant n'est pas assuré, l'enfant peut se voir refuser la sortie scolaire.
- 1 exercice incendie (octobre 2025) et 2 exercices Plan Particulier de Mise en Sûreté sont réalisés par an dans l'école (celui sur l'intrusion sera fait le 14 novembre 2025 et un 2eme séisme sera organisé le 22 janvier 2026).

#### **4. Structure de l'école 2025/2026 :**

- Il y 121 élèves inscrits à l'école : 21 CP, 18 CE1, 27 CE2, 25 CM1 et 30 CM2 (+1 nouvelle inscription CE2 faite le 14 octobre)
- La répartition des classes :
  - 21 élèves de CP : Mme Fosserier
  - 23 élèves CE1/CE2 : Mme Navillot
  - 22 élèves CE2/CE1 : Mme Roche-Bancillon
  - 27 élèves CM1/CM2 : Mme Gibert
  - 28 élèves CM1/CM2 : Mme Brasier qui est déchargée tous les vendredis et 1 lundi par mois par Jonathan Rousseau
- La classe ULIS a été réduite à 12 heures par semaine cette année : 3 élèves à grandes difficultés scolaires ont été notifiés. La classe accueille également une quinzaine d'enfants tous cycles confondus qui ne sont pas 'notifiés' mais ont besoin d'un accueil spécifique dont (6 CM, 4 CE et des CP qui arrivent au fur et à mesure). La classe ULIS est une classe flexible, qui fonctionne par petits groupes et permet un accompagnement rapproché des élèves. C'est aussi une classe de 'répit' pour certains dont la vie collective peut être problématique.  
Mme Verdavaine est l'AESH de la classe ULIS.  
Pour rappel ce dispositif est différent de celui du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté qui accueille des élèves en difficulté temporaire. Il n'y a pas d'enseignante RASED cette année.
- Mme Davanture Céline a été nommée psychologue scolaire (membre du RASED). Elle est présente sur l'école cette année (1 jour de permanence par semaine). La psychologue donne son avis sur les enfants en difficultés sévères ou légères et aide aussi l'établissement des dossiers Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Le médecin scolaire est parti à la retraire et son poste n'a pas été remplacé. En revanche, Mme Papin, infirmière scolaire assure une permanence le jeudi. Son rôle n'est pas forcément de soigner les enfants, mais plutôt d'essayer de comprendre l'origine des pathologies auxquelles font face les élèves.
- Grace au soutien du SIVOS, l'école bénéficie également d'un intervenant en EPS (Mr Mary Laurent).

## 5. Projets de l'école :

### Projets Sportifs :

- Une randonnée pédestre a été organisée avec l'ensemble des classes le vendredi 26 septembre 2025.
- Le cross de l'école est organisé le 16 octobre. L'école souhaite remercier les parents (de Buis et Mollans) pour leur implication dans l'organisation de cette journée. Le club de trail de Buis participe à l'organisation du cross cette année. Le conseil d'école souhaite rappeler que l'objectif de cette journée est de participer à une rencontre amicale et fédératrice (et non un évènement compétitif). L'accent est mis sur les valeurs tels que le fair-play.
- Le club de rugby de Vaison la Romaine va intervenir dans l'école en Jan/Fev 26 pour l'ensemble des classes en organisant entre 4-6 séances. Il s'agit pour le club de promouvoir ce sport ainsi que le club de Vaison. L'école se rendra au stade de Buis. La directrice tient à rassurer les parents, en précisant qu'il n'y aura pas de plaquage et que les ballons utilisés seront en mousse.

### Projet d'éducation civique :

- Célébration du 8 mai (les élèves de CM seront invités à participer aux célébrations)
- 1 intervenante de l'association *Amély* interviendra auprès de tous les enfants de l'école sur la thématique de la gestion de conflits. 2 séances de sensibilisation seront organisées auprès des adultes et des enfants, puis certains élèves candidateront pour devenir médiateurs (seront privilégiés les CE2 et CM1 car leur implication sera de 2 ans). A noter qu'ils seront au nombre de 10 environ, et qu'ils seront en charge de gérer les conflits pendant les récréations. Il s'agit d'un projet de 3000 euros financé par la coopérative scolaire (fond de réserve) .

### Projet arts et culture :

- Des sorties sont actuellement organisées à l'exposition sur les *Lavois en Baronnies*, grâce à l'association *les Amis de Patrimoine*.
- Un spectacle de marionnette de doigts sera organisé par Mme Glutron Laura, artiste et parent d'élève, avant Noël.
- L'école participera encore cette année au carnaval.
- Fête du court métrage au mois de mars au cours de laquelle une sortie cinéma sera organisée pour chaque classe.
- Projets à construire :
  - o *Grande lessive* : évènement qui est fait en maternelle, l'école primaire pourrait se joindre
  - o Printemps des poètes

### Remarques générales :

- Le projet d'école pourra être présenté au 2eme conseil d'école. Il proposera des axes pédagogiques pour les 3 prochaines années et il se base aussi sur l'évaluation réalisé en 2024-2025.
- A noter que certains projets nécessitent un financement, donc l'école fera appel à l'APE. A noter qu'une enveloppe de 15 EUR par enfant a été alloué par l'APE en ce début d'année.
- La demande de Cotisation pour la coopérative sera faite après les vacances.
- Loto : 27 février 2026.

- Photo de classe : mardi 4 novembre 2025.
- Des travaux de mise aux normes énergétiques des bâtiments de l'école débuteront au printemps pour 5 mois.
- Certains arbres de la cour d'école sont malades : un devis a été envoyé à la mairie.
- SIVOS : une augmentation de 0,05 centimes par repas est envisagée en raison de l'inflation (à voir si le SIVOS absorbe ce coût ou si c'est les parents).

### **Projets des classes :**

Mmes Navillot et Roche-B. :

- Souhaitent favoriser l'école du dehors, en nature, sur le terrain
- Organiseront des ateliers avec Mamie « Pompon »
- Des sorties avec Greg seront organisées en nature
- Travail avec Luce autour de 3 séances d'arts plastiques
- 1 sortie scolaire en fin d'année en lien avec la nature
- Courses d'orientation avec Manu de Praxis pour la classe de Mme Roche-Bancillon
- Participe aux journées du patrimoine 'ancien temps'

Mme Fossierier :

- Souhaite travailler sur le bien être à l'école et le vivre ensemble
- Organisera des rencontres inter-générationnelles à la maison de retraite
- 1 sortie par mois à la bibliothèque municipale
- Travail avec Luce autour des séances d'art plastiques

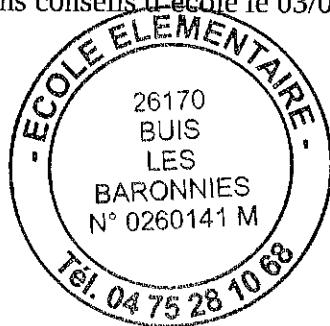
Mmes Gibert et Brasier :

- Voyage scolaire dans le Vercors pendant lequel des activités telles que le biathlon, le tir à l'arc et des visites de musées résistance (CM2) et préhistoire (CM1) seront organisées.
- Le coût actuel est de 207 Euros par enfant : les enseignantes ont proposé aux parents d'élèves/APE de faire des actions pour collecter de l'argent et réduire le coût (une réunion est organisée le 25 novembre)
- 10h heures d'Éducation Morale et Civique et d'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle seront organisées, les sujets seront spécifiques à chaque niveau, les classes seront donc décloisonnées (Classes réorganisées par niveau).

Mmes Roche-Bancillon et Brasier : Maintien du dispositif 3/6/12 heures d'anglais/semaine  
 Mme Gibert : dispositif pégase, un club d'échec

Conclusion :

- Le conseil d'école dispose de 15 jours pour transmettre le compte rendu aux parents, il sera déposé sur le site internet.
- Prochains conseils d'école le 03/03 et le 16/06.



La secrétaire de séance : Mme Brangeon  
 La présidente de séance : Mme Brasier